

Fuite de données : deuxième point d'information du Recteur

Réunion du 26 août 2026

Compte rendu aux adhérents FO en Mayenne

Lors de cette deuxième réunion, le Recteur confirme une réouverture progressive des services, sans toutefois être en mesure de donner un calendrier précis. En résumé : « c'est imminent, mais ce n'est pas immédiat ». (CDFD)

Paie et sécurisation des accès :

La paie d'août des AED de Laval ainsi que les bourses étudiantes ont été effectuées. La paie des autres agents sera traitée en fin de semaine.

Pour septembre :

- la paie des personnels nouvellement arrivés est en cours de préparation ;
- pour les personnels déjà en poste, une duplication de paie a été validée au niveau national.

Les flux sont progressivement sécurisés par double authentification avec clé OTP. Les messageries sont censées être réouvertes, mais des difficultés subsistent, notamment pour les personnels qui doivent utiliser leur messagerie hors de leur poste de travail.

À terme, la double authentification sera généralisée à toutes les applications. Le Rectorat financera les clés OTP pour les personnels administratifs et les directions. Pour les enseignants, la clé devra être financée sur la subvention de fonctionnement de l'établissement : clé dématérialisée sur téléphone (6 €) ou clé physique (10 €, valable cinq ans).

Retour progressif des applications

Le Rectorat annonce :

- la mise en ligne des coordonnées téléphoniques et adresses des DSDEN au plus tard le 27 août ;
- le report du 3e tour d'affectation des élèves au 14 septembre ;
- le maintien de la session de rattrapage des examens au 7 septembre ;
- une réouverture d'ONDE espérée au plus tôt la semaine prochaine ;
- le maintien de la coupure de l'ENT et de Pronote, avec un retour espéré au plus tôt la semaine prochaine.

Contractuels et remplacements

Dans le second degré, les établissements préparent les procès-verbaux d'installation des nouveaux personnels. En cas d'impossibilité de connexion, les documents signés pourront être transmis directement afin de permettre leur régularisation ultérieure et de ne pas bloquer la paie.

En revanche, les remplacements de congés de longue maladie, congés maternité et congés de formation connus depuis juillet n'ont toujours pas été traités, sans qu'une information précise puisse être apportée sur leur situation.

Le Rectorat prévoit une nouvelle communication aux écoles et établissements ce week-end ou lundi matin, en fonction de l'évolution de la situation.

À ce stade, les CSA ne sont pas reportés.

La FSU a évoqué la possibilité d'un préavis de grève à compter du 3 septembre (FO a déjà déposé un préavis de grève)

Pour FO, cette situation confirme les conséquences concrètes du manque de moyens humains et informatiques dans l'Éducation nationale. La sécurisation des systèmes et la continuité du service ne peuvent reposer sur des solutions improvisées ni sur les moyens de fonctionnement des établissements.